

# INTERPELLATION

**Auteur** PLR, par Jasmine Ballay (suppl.)  
**Objet** La formation des collaborateurs, quel contrôle sur la qualité des cours?  
**Date** 16.12.2016  
**Numéro** 1.0201

---

Comme employeur, l'Etat du Valais offre de nombreux cours à ses collaborateurs. Selon «l'offre de formation 2017», ceux-ci sont dispensés dans de nombreux domaines: compétences techniques, compétences méthodologiques, compétences sociales, compétences personnelles, compétences de conduite, gestion des ressources humaines, santé et sécurité, cours informatiques, sans compter les cours spécifiques.

## **Conclusion**

Concernant les cours dispensés par des formateurs externes, le groupe PLR aimerait savoir:

- comment sont choisis les formateurs externes à l'administration?
- qui contrôle le CV et les antécédents des formateurs et comment?
- qui valide le contenu des cours dispensés et comment cette évaluation est-elle faite?